

19 mai 2020

Réunion du Bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire



ORDRE DU JOUR

- **Validation du compte-rendu du bureau de la CLE du 3 mars 2020**
- **Projets d'arrêtés préfectoraux en Loire-Atlantique relatif à la délimitation des aires d'alimentation des captages de Saffré, Nort-sur-Erdre et Val Saint-Martin (DDTM 44)**
- **Dossier d'autorisation environnementale à la suite de demandes de compléments : Plan d'épandage Metabio Energies à Combrée (SYLOA)**
- **Avancement des travaux de l'équipe d'animation du SAGE**
 - **Mise en ligne du nouveau site internet**
 - **Contribution du SAGE aux stratégies territoriales des contrats territoriaux Eau**
 - **Point d'avancement sur les cahiers des charges mutualisés**
 - **Actualisation des inventaires de zones humides et caractérisation de leurs fonctionnalités**
 - **Inventaire des éléments structurants du paysage et caractérisation de leurs fonctionnalités**
 - **Etude Hydrologie-Milieus-Usages-Climat (HMUC) préalable à la définition de volumes prélevables : présentation de la méthodologie**
- **Questions diverses**

Point d'avancement sur les cahiers des charges mutualisés

CONTEXTE

Etablissement de cahiers de charges mutualisés identifiés dans le PAGD du projet de SAGE révisé

Enjeux	Dispositions	Actions à mettre en place / SYLOA	Echéances envisagées
Qualité des milieux	M2-1 : Actualiser les inventaires et caractériser les fonctionnalités des zones humides	<ul style="list-style-type: none"> - 1 CCTP type pour actualisation des inventaires à une échelle à définir (BV/EPCI-fp) - 1 CCTP type pour l'analyse des fonctionnalités à une échelle plus locale d'un programme opérationnel. 	2020
Qualité des eaux	QE3-8 : Inventorier les éléments du paysage et caractériser leurs fonctionnalités	<ul style="list-style-type: none"> - 1 CCTP type pour inventaire des éléments du paysage et caractérisation de leurs fonctionnalités 	2020
Qualité des milieux	M1-4 : Poursuivre la reconquête de la qualité hydromorphologique et le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau et des canaux	<ul style="list-style-type: none"> - CCTP type « études préalables » déjà existant depuis 2018, un bilan sur son utilisation à réaliser en 2020 et réactualisation en 2021 si besoin. 	2021
Risques d'inondation	I1-3 : Améliorer la connaissance des zones exposées aux risques d'inondation par ruissellement	<ul style="list-style-type: none"> - 1 CCTP type pour inventaire des zones exposées au risque d'inondation par ruissellement 	2021
Risques d'inondation	I1-5 : Identifier et caractériser les zones d'expansion des crues	<ul style="list-style-type: none"> - 1 CCTP type pour inventaire des zones d'expansion des crues 	2021

Disposition QE3-8 : Inventorier les éléments du paysage et caractériser leurs fonctionnalités

Extrait du PAGD

- Disposition : *Les structures pilotes, ou les groupements de communes compétents, sont visées pour procéder à l'inventaire des éléments structurant le paysage et qui participent à la maîtrise des ruissellements et de l'érosion des sols (haies, talus, fossés, ripisylve, mares, etc.) ou à d'autres enjeux (biodiversité, corridors, piège à carbone...), et caractériser leurs fonctionnalités*
- Maîtrise d'ouvrage : Structures pilotes, groupements de communes
- Délai : Elaboration ou renouvellement des programmes opérationnels
- SYLOA : élabore un cahier des charges dans un délai de 1 an / AP

CAHIER DES CHARGES – point d'étape/enjeux :

Deux objectifs distincts :

- Inventorier pour protéger les éléments en intégrant aux documents d'urbanisme
- Inventorier pour mieux connaître et intégrer à un futur programme opérationnel de restauration (CTEau)

Les Enjeux :

- Identification des éléments concernés par cet inventaire en fonction des objectifs : les haies, talus, ripisylve, mares, fossés
- Inventaire des éléments déjà présents dans d'autres documents (mares par exemple) et analyse de l'opportunité de les valoriser
- Identification des maitres d'ouvrages en charge de l'étude : EPCI/Syndicats de BV porteurs de CTEAU
- Prioriser les inventaires d'éléments contribuant à la connaissance pour les CT (*fossés*) uniquement sur les secteurs à enjeux
- Communication sur la mise en œuvre de la disposition auprès des partenaires

Extrait du PAGD

- Disposition : *Les structures pilotes ou les groupements de communes compétents actualisent les inventaires de zones humides, en intégrant les zones humides de source des cours d'eau et les estrans au sud de l'estuaire de la Loire (...) Les programmes opérationnels intègrent un diagnostic des fonctionnalités des zones humides (régulation hydraulique, épuration naturelle, support des écosystèmes), et de leur vulnérabilité aux pressions. Ce diagnostic identifie les secteurs prioritaires pour la restauration des zones humides à intégrer dans les programmes visés par la Disposition M2-6.*
- Maîtrise d'ouvrage : Structures pilotes, groupements de communes, porteurs de programmes opérationnels
- Délai : Elaboration ou renouvellement des programmes opérationnels
- SYLOA : élabore un cahier des charges dans un délai de 1 an / AP

CAHIER DES CHARGES – point d'étape/enjeux :

Deux objectifs distincts :

- Actualisation pour intégrer aux documents d'urbanismes
- Caractériser pour mieux connaître et intégrer à un programme opérationnel de restauration (CTEau)

Les Enjeux :

- Identification des maitres d'ouvrages en charge de l'étude – distincts selon les objectifs, le PAGD identifie les structures de BV
- Méthodologie de caractérisation des fonctionnalités des ZH à l'échelle d'un BV : pas de méthodes existantes à cette échelle. Travail en cours par le Forum des marais atlantique via un conventionnement agence – mutualisation nécessaire
- Communication sur la mise en œuvre de la disposition auprès des partenaires